



الوزارة المنتدبة لدى وزير  
الاقتصاد والمالية المكلفة بالميزانية

Ministère Délégué auprès du Ministre  
de l'Economie et des Finances Chargé du Budget

المديرية العامة للضرائب

Direction Générale des Impôts

Nouakchott, le 29 JAN 2025 انواكشوط في

Numéro \_\_\_\_\_ الرقم



Le Directeur Général

Note circulaire

Tous les Directeurs

À l'attention des contribuables,

المدير العام  
000014

Objet : Mise à jour des Nouvelles Liasses Fiscales – Version Définitive

Réf. Note de service n° 000022 du 14 février 2024 portant adoption des nouvelles Liasses Fiscales

Nous portons à votre connaissance que des améliorations et des ajustements ont été apportés à la version des liasses fiscales publiée par la note de service citée en références.

À cet effet, à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les contribuables sont tenus de souscrire leurs déclarations annuelles en utilisant exclusivement la version définitive des liasses fiscales. Toute déclaration établie sur la base d'une version antérieure sera considérée comme irrecevable et pourra donner lieu à l'application de sanctions prévues par la réglementation fiscale en vigueur.

Les liasses fiscales concernées sont les suivantes :

1. **Liasse générale** : destinée aux entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques, relevant du régime réel d'imposition.
2. **Liasse spécifique** : destinée aux établissements bancaires.
3. **Liasse simplifiée** : adaptée aux contribuables soumis au régime forfaitaire.

La version définitives des liasses fiscales est mise à disposition aux formats PDF et Excel sur le site officiel de la Direction Générale des Impôts : [www.impots.gov.mr](http://www.impots.gov.mr).

Par ailleurs, afin de garantir la conformité des déclarations et de faciliter leur remplissage, des guides explicatifs mis à jour sont également disponibles en ligne sur le site officiel de la DGI.

J'accorde une attention particulière à la stricte application de cette note circulaire dont il me sera rendu compte de toute difficulté relative à sa mise en œuvre.

